



**Leçon 1 : Les gouvernements et l'eau.....p.2**

- Les élèves réaliseront cette activité d'association pour connaître le rôle et la responsabilité des gouvernements à l'égard de l'eau.

**Leçon 2 : Poser les bonnes questions.....p.12**

- On présente aux élèves différents scénarios pour lesquels ils doivent trouver des questions pour les aider à trouver l'information manquante afin de comprendre comment atteindre les buts établis.

**Leçon 3 : Le monde à la recherche de l'eau.....p.16**

- Les élèves et le personnel enseignant participeront à cette scène participative ou pièce afin de mieux comprendre et d'explorer les réalités et les inégalités relatives à l'eau dans le monde.

**Leçon 4 : Réflexion personnelle – Perspectives et conflits.....p.20**

- Une activité de réflexion visant à amener les élèves à réfléchir à des perspectives différentes des leurs sur l'eau et à la manière dont, parfois, les perspectives différentes entrent en conflit.

**Leçon 5 : Gérer les conflits.....p.23**

- On demande aux élèves de jouer un court scénario et d'explorer diverses manières de régler un conflit.

---

Ces leçons visent à aider le personnel enseignant des écoles secondaires à intégrer les questions liées à l'eau dans leur programme d'enseignement. La présente ressource a été rédigée par Daniel Cayley-Daoust, membre de l'équipe de projet de l'*Institut Polaris*, et fait partie du module de *Civisme et citoyenneté, 10<sup>e</sup> année* intitulée Perspectives sur l'eau : conflit et action. L'expertise et les conseils ont été fournis par un comité directeur local et de la révision bénévole. Nous tenons à remercier particulièrement les personnes qui suivent de leur soutien dans la réalisation de la présente ressource : Rebecca McQuaid, Paul Baines, Andy Kerr, Susan Brandum et Patricia Larkin (Nature Works Learning). Nous remercions toutes les autres personnes qui n'ont pas été nommées ici, mais qui ont appuyé cette initiative.

Le présent projet a été parrainé par la [Fondation Trillium de l'Ontario \(www.otf.ca\)](http://www.otf.ca).

L'Institut Polaris est une organisation non gouvernementale d'Ottawa, qui existe depuis 1997. Nous avons pour objectif principal d'habiliter les mouvements de citoyens à élaborer de nouvelles méthodes, de nouvelles stratégies et de nouveaux outils afin d'engendrer un changement social et démocratique. Par conséquent, la majeure partie de notre travail d'éducation antérieur visait principalement à aider les élèves à acquérir les aptitudes de pensée critique et de leadership nécessaires pour amener une action sur le terrain.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur la présente ressource didactique.

Pour obtenir d'autres renseignements ou pour communiquer avec nous, consultez le [www.polarisinstitute.org/education](http://www.polarisinstitute.org/education)

## Activité 1 – Les gouvernements et l’eau

**Objectifs d’apprentissage :** Commencer à explorer les différentes facettes de la manière dont travaillent les différents ordres de gouvernement et la manière dont ils protègent actuellement l’eau dans nos collectivités.

### Objectifs du programme d’enseignement (Civisme et citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, 2013)

<p><b>Domaine d’étude A</b> – Prise de conscience civique</p> <p><u>A3. Gouvernance au Canada</u></p> <p>Expliquer, en se basant sur un éventail de questions d’importance civique, les rôles et responsabilités de diverses institutions, structures et figures de la gouvernance canadienne</p>	<p><u>A3.2</u> comparer la portée d’action des paliers de gouvernement au Canada et de leurs principaux intervenants dans la résolution d’enjeux d’importance civique.</p>
---	--

**Description :** Il s’agit d’une activité d’association où les élèves se familiarisent avec les règlements sur l’eau et la manière dont nos gouvernements protègent notre eau. En groupes, les élèves apprendront sur le sujet et tenteront d’associer diverses situations ou responsabilités à un ordre particulier du gouvernement. Après cette activité, les élèves discuteront de leurs réponses en grand groupe.

**Temps requis :** 45 à 60 minutes

#### Matériel et préparation :

- **Matériel :** Imprimer une fiche d’information et une fiche d’activité pour chaque élève.
- **Activité :** L’enseignant ou l’enseignante peut se préparer à l’activité en lisant et en comprenant la fiche d’information (Fiche 2.1), la fiche d’activité (Fiche 2.2) et les notes à l’intention du personnel enseignant (Fiche 2.3) afin de mieux répondre aux questions des élèves et d’expliquer l’activité.

#### Stratégie d’enseignement :

- Distribuer la fiche d’information (Fiche 2.1) et la fiche d’activité (Fiche 2.2) aux élèves
- Diviser la classe en groupes de 2 à 4 personnes
- Expliquer l’activité aux élèves :
  1. Seul ou en petit groupe, lisez la fiche d’information (Fiche 2.1) (5-10 minutes)
  2. En vous servant de la fiche d’information, remplissez le tableau de la fiche d’activité (Fiche 2.2) en associant la responsabilité appropriée à la catégorie appropriée dans le tableau, qui explique le mieux « qui » est la partie responsable. Veuillez noter qu’il peut y avoir plus d’une réponse par question. Les réponses ne se trouvent pas toutes dans le texte. Certaines doivent être déduites à partir d’exemples similaires. (10-15 minutes)
  3. Demandez quelques réponses, et discutez-en en grand groupe. (L’enseignant ou l’enseignante peut utiliser les Notes à l’intention du personnel enseignant dans Fiche 2.3 à titre de référence) Nous recommandons que l’enseignant ou l’enseignante demande aux élèves de donner des réponses et d’expliquer brièvement la raison pour laquelle il s’agit de la bonne réponse. D’autres élèves peuvent intervenir avec d’autres opinions,

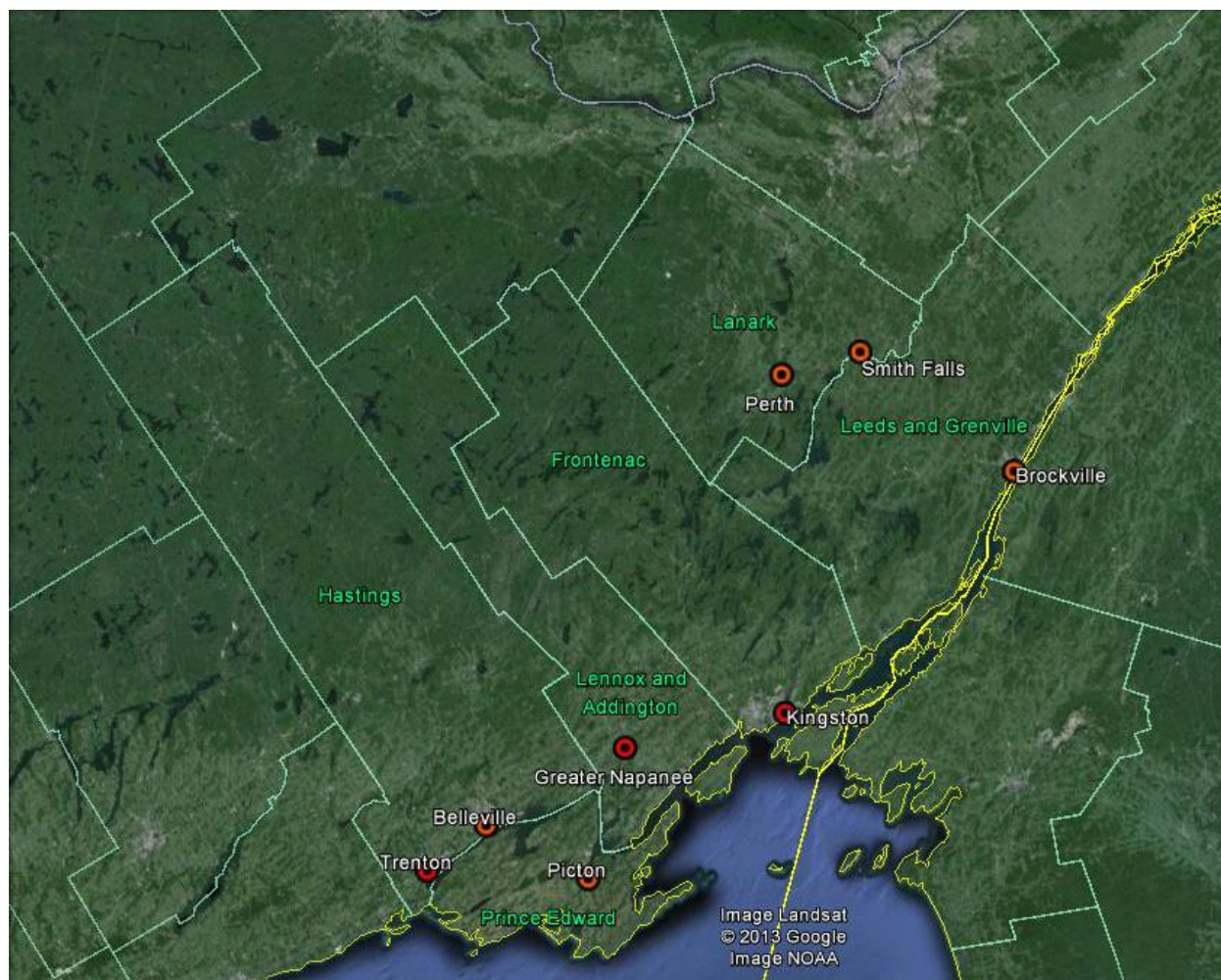
puis l'enseignant ou l'enseignante peut confirmer la réponse et ajouter des commentaires, au besoin.

## (Fiche 2.1) – Fiche d'information : nos gouvernements et notre eau

### Règlements sur l'eau et responsabilité actuelle du gouvernement pour six comtés de l'Est de l'Ontario

Août 2014 par Daniel Cayley-Daoust et Wesley Petite, Institut Polaris

**Région géographique ciblée :** comtés de Frontenac, de Hastings, de Lanark, de Leeds et de Grenville, de Lennox et Addington ainsi que de Prince Edward; dans la province de l'Ontario, au Canada



En tant que membres d'une collectivité, nous interagissons avec l'eau, souvent et de diverses manières, qu'il s'agisse de l'utiliser pour boire, nager ou cultiver des aliments, fabriquer des produits ou produire de l'énergie. Nous savons également que nos actions peuvent avoir des répercussions négatives sur notre eau par la pollution, son utilisation excessive ou l'abus, par exemple. Les gouvernements ont instauré des règles et des règlements pour protéger ou traiter l'eau qui a été ou sera utilisée, souvent en raison du besoin historique d'avoir accès à l'eau pour certaines tâches et pour avoir de l'eau saine pour nos collectivités. Les règlements tentent souvent d'atténuer ou de décourager les abus par négligence ou accident, causés par les activités des personnes ou des sociétés. Ces règlements peuvent également fournir des lignes directrices pour protéger l'eau ou prévenir la pollution.

Au Canada, il existe une responsabilité partagée pour la protection de l'eau (de surface et souterraine) où le processus de réglementation est partagé entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ce qui signifie que les lois et les politiques de chacun de ces ordres de gouvernement détermineront la manière dont l'eau sera protégée et par qui elle le sera. La gestion de l'eau potable des Premières nations relève de la responsabilité fédérale, mais elle peut être partagée avec les gouvernements des Premières nations dans le cadre d'ententes d'autonomie gouvernementale. Il incombe également au gouvernement fédéral de protéger l'eau dans les parcs fédéraux ainsi que dans le territoire du Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, certaines voies navigables, ainsi que les eaux limitrophes, c'est-à-dire les cours d'eau qui traversent les frontières avec d'autres pays ainsi que les cours d'eau interprovinciaux. Un exemple est le lac Ontario, qui doit être protégé de manière collaborative entre l'Ontario, l'État de New York, le Canada et les États-Unis, ainsi que tous les États en amont du lac Ontario. De toute évidence, cela peut s'avérer tout un défi. À cet égard, la Commission mixte internationale a été créée en 1909 pour favoriser la collaboration entre le Canada et les États-Unis pour la gestion intégrée du système hydrique des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Pour des raisons logistiques et pratiques, la responsabilité de l'exécution des obligations énoncées dans la législation fédérale est souvent déléguée aux provinces. De leur côté, les provinces délèguent habituellement de nombreuses responsabilités telles que des permis pour consommer de grandes quantités d'eau, la gestion de l'eau potable et des eaux usées aux municipalités et aux villes de leurs territoires. Toutefois, les gouvernements provinciaux conserveront souvent certaines de ces responsabilités dans les collectivités rurales, surtout pour les responsabilités plus complexes et coûteuses. Par exemple, c'est le cas pour les permis pour consommer de grandes quantités d'eau.

### **Lois provinciales protégeant actuellement l'eau en Ontario**

- *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*
- *Loi sur l'eau saine*
- *Loi sur les évaluations environnementales*
- *Loi sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau*
- *Loi sur la salubrité de l'eau*
- *Charte des droits environnementaux*
- *Loi sur le drainage*
- *Loi sur la gestion des éléments nutritifs*
- *Loi sur les pesticides*
- *Règlement de l'Ontario 63/09*
- *Stratégie pour les Grands Lacs*
- *Déclaration de principes provinciale*
- *Règlement de l'Ontario 387/04*

La province de l'Ontario dispose de nombreux règlements sur l'eau, d'engagements de principe, et d'actes, tel qu'il est énuméré dans l'encadré ci-contre. L'Ontario a également un programme de surveillance des eaux souterraines, dans le cadre duquel des puits sont utilisés partout en Ontario pour recueillir de l'information sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau.

L'application des lois environnementales (c.-à-d. donner des amendes ou d'autres types de punition aux personnes et aux entités qui polluent le sol, l'eau et l'air) et le fait de trouver une manière d'atténuer et de nettoyer la pollution relèvent de la responsabilité du gouvernement fédéral, lorsqu'ils concernent les lois et règlements fédéraux, et le gouvernement provincial lorsqu'ils concernent des lois et règlements provinciaux.

En plus des actes et des règlements fédéraux et provinciaux régissant les questions relatives à l'eau, il existe également des politiques locales et des gestionnaires régionaux, notamment les municipalités, les offices de protection de la nature et des initiatives privées de protection de la nature. Dans la province de l'Ontario, il existe 36 offices de protection de la nature,

qui surveillent certains cours d'eau principaux et bassins hydrographiques de la province. Les offices de protection de la nature peuvent également être propriétaires d'aires de conservation dans leur région, utilisées pour les loisirs et parfois l'éducation. Les offices particuliers de protection de la nature dans la région faisant l'objet de l'étude sont l'Office de protection de la nature de la vallée Mississippi, l'Office de protection de la nature de Quinte, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau, l'Office de protection de la nature de la région de Cataraqui, l'Office de protection de la nature du cours inférieur de la Trent et l'Office de protection de la nature de la vallée Crowe.

Au cours des dernières années, il y a eu un changement dans la réglementation des ressources en eau douce dans la province de l'Ontario. Avant la *Loi de 2006 sur l'eau saine*, on ciblait surtout les méthodes de traitement pour garantir une eau potable de haute qualité pour l'utilisation résidentielle et commerciale. Étant donné les coûts associés à cette approche et les avantages d'avoir un environnement plus propre dans l'ensemble, l'objet principal des politiques sur l'eau est devenu la protection de la *source* de notre eau potable, qu'il s'agisse d'un puits pour l'eau souterraine (l'eau que l'on trouve dans l'aquifère du sol ou « sous terre ») ou des rivières et des lacs (eau de surface). La protection de la source d'eau est maintenant une politique provinciale officielle. Cela représente un changement de l'approche de traitement et d'atténuation vers une approche plus communautaire, axée sur la prévention de la pollution.

La *Loi sur l'eau saine* de l'Ontario exige une évaluation des menaces à la qualité de l'eau et la prise de mesures pour remédier à la contamination ou réduire le risque de contamination des approvisionnements en eau potable municipaux. Des zones et des régions de protection des sources ont été établies à cet égard, et chaque zone/région a un comité de protection de l'eau, qui élabore un plan de protection des sources. Cette approche axée sur la science met l'accent sur la participation locale et publique. Il existe cinq zones/régions de protection des sources qui se rapportent aux six comtés présentés ici. Les trois régions principales sont la région de Rideau-Mississippi, la région de Quinte et la zone de Cataraqui, et les comtés touchent également de manière périphérique les régions de protection des sources de Raisin-Nation Sud et de la Trent Conservation Coalition.

### **Quelques exemples...**

Somme toute, il existe de nombreux angles et complexités dans la réglementation et la protection de l'eau. Lorsque nous examinons même une simple chose comme décider si une plage demeure ouverte ou non, et nous prenons rapidement conscience que la gestion peut être assez complexe. Souvent, cette décision aura à voir avec la qualité de l'eau et la présence de divers polluants tels que la bactérie E. coli. La personne qui prend cette décision dépend de la plage où vous vous trouvez. D'abord, quelqu'un doit établir ce qui représente une quantité raisonnable et saine de la bactérie E. coli dans l'eau. Souvent, ces paramètres sont définis par le gouvernement fédéral, à savoir Santé Canada, mais sont surveillés par l'autorité la plus près de la situation. Alors, par exemple, si le lac ou la rivière se trouve dans un parc provincial, il s'agira d'une responsabilité provinciale. S'il s'agit d'un parc fédéral, la responsabilité sera fédérale. Si le lac ou la rivière se trouve dans une ville, c'est la ville qui en sera responsable. Les plages publiques dans les villes rurales ou les municipalités sont leur responsabilité. Puis, vous avez également les plages et les lacs privés avec les chalets, qui sont souvent surveillés par des groupes locaux, des entreprises privées ou le gouvernement provincial.

De même, pour quelque chose comme l'eau potable, les limites pour la quantité de certains contaminants dans votre eau et les lignes directrices sur la manière dont l'eau est gérée sont établies conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, puis mises en application par l'autorité la plus près de l'eau. Dans les villes et villages ayant des réseaux publics d'approvisionnement en eau et des usines de traitement de l'eau, il leur incombe directement d'analyser l'eau conformément aux lignes directrices fédérales et provinciales et de garantir que l'eau est potable. De même, les propriétaires de terrains privés dans les zones rurales sont également responsables de faire la même chose avec l'eau qu'ils prennent de leurs puits.

*Remarque : les politiques et les règlements changent au fil du temps, alors il est tout à fait possible qu'il existe de la nouvelle information ou que certains éléments mentionnés ici soient obsolètes!*

### **Comprendre la réglementation et ses limites**

Il est difficile de comprendre pleinement la manière dont fonctionnent les gouvernements et les politiques. Les règlements, les normes, les politiques, etc. existent pour toutes sortes de choses, telles que la pollution de l'air, les pratiques de travail (tel que le nombre maximum d'heures de travail, le congé parental, la sécurité au travail, le salaire minimum), les soins de santé universels, la conduite automobile ou l'éducation (programmes d'enseignement, éducation obligatoire, etc.). Les gouvernements établissent les règlements et les politiques sur l'eau parce que l'eau est en partie considérée comme étant un « fonds public », quelque chose qui ne peut appartenir à personne, un bien commun – hérité, partagé, transmis – qui doit être protégé ou préservé pour les générations à venir. Par conséquent, ces règlements visent à établir des pratiques, des limites ou des normes qui doivent être respectées soit pour prévenir des problèmes, soit pour éviter la pollution, par exemple. Même si les règlements servent à beaucoup de choses dans notre société, ils ont également de nombreuses limites.

- 1) Un règlement est un concept très politique parce que les gouvernements sont responsables de les établir, ce qui signifie que les règlements peuvent changer selon le gouvernement au pouvoir. D'un pays à l'autre, il peut y avoir des différences très marquées à l'égard des types et de la force des règlements en place, et il en va de même pour les différentes provinces ou municipalités d'un pays. Dans certains cas, cela a conduit des entreprises à quitter un pays pour aller dans un autre où elles n'auront pas autant de règlements à suivre et se sentiront moins limitées.
- 2) En théorie, les règlements sont censés être dans l'intérêt du public ou être ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble de la société et pour le bien commun. Toutefois, les règlements, et les personnes qui les créent, les bureaucrates (fonctionnaires du gouvernement) et les politiciens peuvent être influencés et subir des pressions d'intérêts privés tels que les sociétés qui ont le temps, l'argent et l'incitation de le faire.
- 3) L'accès aux ressources adéquates pour mettre en œuvre un règlement est important. C'est une chose d'avoir un bon règlement sur papier, mais si vous n'offrez pas les ressources pour le concrétiser, qu'il s'agisse d'embaucher des inspecteurs, de restaurer un habitat ou d'acheter de l'équipement, il n'aura pas l'effet désiré.
- 4) Les règlements doivent être rédigés dans un langage très particulier pour éviter d'être interprétés de manières différentes par des intérêts concurrents, mais cela peut également signifier qu'il peut être difficile de s'adapter à des situations particulières ou nouvelles

auxquelles l'on n'a pas pensé ou qui n'existaient pas lorsque les règlements ont été élaborés.

- 5) Les conflits de compétences ou la collaboration difficile entre les compétences peuvent également ajouter des complications à l'application et à l'efficacité d'un règlement. Si, par exemple, un problème survient et que la province dit qu'il incombe au gouvernement fédéral de s'en occuper, mais que le gouvernement fédéral refuse de reconnaître cette responsabilité, cela peut mener au conflit, à une action en justice ou simplement à l'inaction, et à la poursuite d'un problème qui doit être réglé. Même si tous les gouvernements devraient travailler ensemble pour protéger l'eau de nos collectivités, des priorités divergentes ou un manque d'argent peuvent parfois les empêcher de travailler ensemble.
- 6) Enfin, les règlements peuvent être avantageux pour certaines personnes tout en étant désavantageux pour d'autres. Par exemple, une grosse entreprise industrielle qui possède une grosse usine préférerait de ne pas avoir de limites sur la pollution, imposées par des règlements particuliers, parce que la prévention de la pollution coûterait beaucoup d'argent à l'entreprise. Mais, d'un autre côté, ce peut être avantageux pour les collectivités vivant autour de l'usine ou en aval de l'eau polluée pour prévenir cette pollution en premier lieu et créer une collectivité plus saine. Nous voyons ici l'émergence d'intérêts divergents et d'un conflit potentiel lorsque surviennent de telles situations.

Évidemment, le fait de ne pas protéger cette eau aura d'abord et avant tout des répercussions sur les gens qui habitent à cet endroit. Surveiller de manière collective la qualité de l'eau dans votre collectivité si le gouvernement ne fait pas un bon travail ou lutter pour changer un règlement mauvais pour la collectivité sont des exemples importants de manières de contrer les limites des règlements et de garantir que nos collectivités sont saines.



## (Fiche 2.2) – Fiche d’activité : Qui est responsable de l’eau?

**Question** : Qui est responsable de...

**Tâche** : Associer le numéro de chaque responsabilité relative à l’eau (voir ci-dessous) à la catégorie appropriée selon le groupe responsable de prendre des mesures. Un numéro peut être associé à plus d’une catégorie.

Catégories :

A. <u>Personnes/familles/collectivités</u>
B. <u>Municipalité, ville ou comté</u>
C. <u>Gouvernement provincial</u>
D. <u>Gouvernement fédéral</u>
E. <u>Autres pays</u>

### Responsabilités relatives à l’eau

- 1) Garantir que l’eau d’une plage publique municipale est sécuritaire pour la baignade?
- 2) Établir des normes et des limites à l’égard des niveaux acceptables de contaminants pour la baignade ou la consommation?
- 3) Analyser, traiter et distribuer l’eau potable au moyen d’un système municipal de traitement de l’eau et de distribution de l’eau (villes, certains villages)?
- 4) Analyser l’eau des puits privés et garantir qu’il est sécuritaire de boire l’eau qui en provient?
- 5) Donner des amendes aux personnes et aux entreprises qui polluent le sol et l’eau?
- 6) Établir des lignes directrices relatives à l’agriculture pour éviter les répercussions des engrais, du fumier ou des pesticides sur les ressources en eau?
- 7) Traiter, recueillir et éliminer les eaux usées dans un milieu où il y a des fosses septiques (souvent en milieu rural)?
- 8) Traiter, recueillir et éliminer les eaux usées dans un milieu où il y a un réseau communautaire de collecte et de traitement des eaux usées (ville ou autre)?
- 9) Déterminer la quantité de poissons que nous pouvons pêcher dans un lac?
- 10) Surveiller la santé (qualité de l’eau, vie, etc.) des rivières et des lacs d’une province?
- 11) Surveiller la santé (qualité de l’eau, vie, etc.) des rivières et des lacs qui traversent des frontières provinciales?
- 12) Surveiller la santé (qualité de l’eau, vie, etc.) des rivières et des lacs qui traversent les frontières d’un pays?
- 13) Réglementer et surveiller la sécurité des pipelines qui s’étendent dans plus d’une province?
- 14) Nettoyer les mines abandonnées?
- 15) Eau potable des Premières nations?

**Remarque :** Cette activité est adaptée surtout à la province de l'Ontario et au Canada. Les politiques et la manière dont les responsabilités sont attribuées varient d'une province à l'autre, d'une municipalité à l'autre et d'un pays à l'autre.

### (Fiche 2.3) – Notes à l'intention du personnel enseignant : Qui est responsable de l'eau?

FEUILLE DE RÉPONSES :

A. Personnes/familles/collectivités --- 4, 7
B. Municipalité, ville ou comté --- 1, 3, 8
C. Gouvernement provincial ou territorial --- 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 14
D. Gouvernement fédéral --- 2, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 15
E. Autres pays --- 12

AIDE À L'INTENTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT pour répondre aux questions.

- 1) Garantir que l'eau d'une plage publique municipale est sécuritaire pour la baignade?
  - Les villes sont responsables d'effectuer des analyses régulières de l'eau des plages publiques.
- 2) Établir des normes et des limites à l'égard des niveaux acceptables de contaminants pour la baignade ou la consommation?
  - Le gouvernement fédéral en collaboration avec les provinces et les territoires établissent conjointement depuis 1968 les lignes directrices relatives à l'eau potable.
- 3) Analyser, traiter et distribuer l'eau potable au moyen d'un système municipal de traitement de l'eau et de distribution de l'eau (villes, certains villages)?
  - Les villes sont responsables d'effectuer des analyses quotidiennes de l'eau potable pour les réseaux municipaux d'eau potable.
- 4) Analyser l'eau des puits privés et garantir qu'il est sécuritaire de boire l'eau qui en provient?
  - Les propriétaires sont responsables de faire analyser régulièrement l'eau de leur puits et de garantir qu'il est sécuritaire de la boire.
- 5) Donner des amendes aux personnes et aux entreprises qui polluent le sol et l'eau?
  - Il s'agit de la responsabilité du gouvernement fédéral lorsque cela concerne les lois et règlements fédéraux, et le gouvernement provincial lorsque cela touche des lois et des règlements provinciaux.
- 6) Établir des lignes directrices relatives à l'agriculture pour éviter les répercussions des engrais, du fumier ou des pesticides sur les ressources en eau?
  - Cela est également divisé entre les gouvernements fédéral et provinciaux.
- 7) Traiter, recueillir et éliminer les eaux usées dans un milieu où il y a des fosses septiques (souvent en milieu rural)?
  - Semblable à la question sur les puits, il revient au propriétaire de garantir que la fosse septique ne fuit pas et d'éliminer les effluents de manière appropriée.
- 8) Traiter, recueillir et éliminer les eaux usées dans un milieu où il y a un réseau communautaire de collecte et de traitement des eaux usées (ville ou autre)?
  - Les villes sont responsables de recueillir et de traiter les eaux usées avant de les renvoyer dans une rivière ou un lac local.
- 9) Déterminer la quantité de poissons que nous pouvons pêcher dans un lac?

- Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables de gérer la pêche récréative en eau douce (à l'exception du saumon en Colombie-Britannique). Remarque : le gouvernement fédéral est responsable de la majeure partie des espèces marines (océans).
- 10) Surveiller la santé (qualité de l'eau, vie, etc.) des rivières et des lacs d'une province?
- Responsabilité provinciale (et fédérale – loi sur la protection des eaux navigables seulement)
- 11) Surveiller la santé (qualité de l'eau, vie, etc.) des rivières et des lacs qui traversent des frontières provinciales?
- Gestion fédérale et provinciale
- 12) Surveiller la santé (qualité de l'eau, vie, etc.) des rivières et des lacs qui traversent les frontières d'un pays?
- Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les autres pays doivent collaborer parce qu'ils peuvent tous avoir des répercussions, et ce, de manière indépendante sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau.
- 13) Réglementer et surveiller la sécurité des pipelines qui s'étendent dans plus d'une province?
- Il s'agirait de l'Office national de l'énergie, un organisme fédéral. Les provinces ont leurs propres organismes pour les petits pipelines.
- 14) Nettoyer les mines abandonnées?
- Les provinces sont responsables de nettoyer les anciennes mines qui polluent encore le sol de résidus miniers, mais qui ont été abandonnées par les sociétés, il y a parfois longtemps. Il y a plus de 10 000 mines désaffectées au Canada.
- 15) Eau potable des Premières nations?
- Le gouvernement fédéral en est responsable, parfois conjointement avec les collectivités des Premières nations dans le cadre d'ententes particulières.

## Activité 2 - Poser les bonnes questions

**Objectifs d'apprentissage :** Apprendre comment poser les bonnes questions afin d'analyser de manière appropriée une situation ou un problème dans le cadre d'un processus d'investigation.

**Objectifs du programme d'enseignement (Civisme et citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, 2013)**

<p><b>Processus d'enquête et compétences transférables</b></p> <p><i>Processus d'enquête</i> : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers enjeux liés au civisme et à la citoyenneté</p>	<p>Formuler différents types de questions (p. ex., questions de fait, de comparaison, de cause ou d'effet) pour orienter le processus d'enquête et explorer divers enjeux liés au civisme et à la citoyenneté</p>
--	---

**Description :** Cette activité est axée sur la formulation de questions à l'égard de quelques scénarios différents. Des objectifs sont proposés aux élèves selon le problème ou le scénario. La tâche de l'élève consiste simplement à trouver des questions qui pourraient être posées pour bien aborder la situation et explorer les différents types de questions à utiliser.

**Temps requis :** 60 minutes

**Matériel et préparation :**

- **Matériel :** Écrivez les scénarios au tableau, projetez-les sur un mur ou imprimez-les pour chaque groupe.
- **Activité :** (facultatif) Envisagez d'adapter ou de créer des scénarios appropriés à la réalité géographique locale. Par exemple, vous pourriez élaborer un scénario fictif sur une rivière ou un lac local, ou vous pourriez rédiger un scénario réel lié à l'eau, qui est survenu dans la collectivité. Vous aiderez ainsi les élèves à se sentir plus liés à l'activité et motivés à apprendre.
  - Adaptation aux réalités connues : remplacez simplement le nom des rivières, des lacs, des conseils municipaux ou des écoles secondaires par un nom approprié à la réalité de la vie des élèves. Par exemple, le nom de l'école secondaire où vous enseignez, la municipalité où vous habitez, une rivière près de l'école, etc.

**Stratégie d'enseignement :**

1. Choisir les scénarios (voir Fiche 2.4) à utiliser ou (*FACULTATIF*) rédiger des scénarios (réels ou fictifs) adaptés à la localité. Fournir les scénarios aux élèves (format papier, projetés sur un mur, écrits au tableau).
2. Diviser la classe en petits groupes de 2 à 4 élèves (*Option* : demander aux élèves de faire 1 à 2 scénarios seuls, puis les deux autres en petits groupes).
3. Expliquer la tâche aux élèves :

- Pour chaque scénario, votre groupe « jouera » le rôle qui y est décrit, alors essayez autant que possible de vous mettre à la place de cette personne.
- Pour chaque scénario, vous devrez trouver des questions pour lesquelles vous auriez besoin des réponses pour l'objectif décrit.
- Vous répondrez aux questions une à la fois. (Remarque : l'enseignant ou l'enseignante peut présenter une question à la fois pour que les élèves se concentrent sur cette question.)
- Entre chaque question, échangez et discutez en grand groupe.
- L'enseignant ou l'enseignante lira les scénarios à l'ensemble de la classe avant que vous commenciez à répondre.

#### 4. Activité

- Un scénario à la fois, donnez aux petits groupes d'élèves environ 5 minutes pour chaque scénario pour trouver autant de questions que possible, de préférence des types différents de questions.
- Entre chaque scénario, revenez en grand groupe (sans séparer les petits groupes) et demandez à chaque petit groupe d'échanger 2 ou 3 exemples de questions.
- Écrivez quelques-unes d'entre elles au tableau, ou faites le tri et discutez du type de questions qu'ils ont posées et de celles qu'ils n'ont pas posées.
- Conseils à l'intention de l'enseignant ou de l'enseignante : pour le premier scénario, faites-en un essai ouvert pour établir les types de questions qu'ils trouveront sans directive. Après le premier scénario, présentez quelques réflexions et suggestions sur les types de questions qu'ils devraient trouver (voir Fiche 2.5) selon les types de questions qu'ils trouvent pour le premier scénario.

## (Fiche 2.4) Fiche d'activité – Poser les bonnes questions

### Scénarios

- I. Une grande pellicule noire visqueuse et huileuse est découverte sur une rivière locale.

Perspective de l'élève : un journaliste qui rédige un article de presse sur la situation.

- II. Un élève qui fait partie d'un club local de justice sociale ou pour l'environnement, et veut commencer à organiser une campagne pour mettre fin à la vente d'eau embouteillée dans son école secondaire.

Perspective de l'élève : les élèves qui font partie de ce club et qui souhaitent planifier cette campagne.

- III. Votre conseil municipal examine une résolution ou une motion pour limiter la quantité d'eau qu'une entreprise privée ou une personne peut utiliser à 10 millions de litres d'eau par jour, en provenance de sources d'eau locales.

Perspective de l'élève : un conseiller municipal qui doit décider s'il votera pour ou contre la proposition.

- IV. Une entreprise veut construire au bord d'un lac une nouvelle usine qui produit des peintures et des solvants.

Perspective de l'élève : un membre préoccupé de la collectivité, qui habite au bord de ce lac. (Comment déterminons-nous que l'usine est bonne? Mauvaise? Ou...?)

## **(Fiche 2.5) Notes à l'intention du personnel enseignant – Poser les bonnes questions**

Selon le scénario choisi pour la classe, certains éléments des lignes directrices à l'intention du personnel enseignant pourraient ne pas s'appliquer.

Lignes directrices à l'intention du personnel enseignant :

### **Indices ou concepts directeurs** *(selon le scénario, ces éléments peuvent être pertinents ou non)*

- Des questions qui serviront à ÉVALUER
- Ne pas oublier EN AMONT et EN AVAL
- ÉLARGIR LA GÉOGRAPHIE : voir loin, pas seulement la réalité immédiate de la question
- Le lien derrière le lien : éléments DIRECTS ou INDIRECTS
- VOYAGER DANS LE TEMPS : conséquences passées, présentes et futures
- Chercher des angles CRÉATIFS pour examiner la question
- Créer D'AUTRES conclusions ou interprétations
- Et si certaines de vos hypothèses sont erronées ou incomplètes? REMETTRE EN QUESTION LES HYPOTHÈSES.
- Ne pas oublier L'EAU VIRTUELLE
- Où se situe le gouvernement dans ce scénario? Où se situe la collectivité? Qui est responsable de quoi?
- QUI pourrait être concerné? DE QUELLE MANIÈRE ces personnes pourraient être concernées?

### **Types de questions**

- CLARIFICATION – Liée aux aspects précis de l'évènement ou du scénario immédiat
- POURQUOI? – Origines, cause
- ET MAINTENANT? – Conséquences potentielles, prochaines étapes, résultats
- COMMENT? – Stratégie, plan, processus
- COMPARAISON? – Similitudes, différences, historique
- QUI? – Qui est responsable, décideurs, juridiction, cibles, parties prenantes, personnes touchées, etc.
- QUAND? – Fil des évènements ou des mesures, passés et futurs

## Activité 3 - Le monde à la recherche de l'eau

**Objectifs d'apprentissage :** Comprendre les facteurs qui ont une incidence sur l'accès à l'eau aux échelles locale et mondiale

**Objectifs du programme d'enseignement (Civisme et citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, 2013)**

<p><b>Domaine d'étude A</b> – Prise de conscience civique  <u>A1. Droits et responsabilités</u> : décrire les droits et les responsabilités associés à la citoyenneté canadienne et mondiale ainsi que les principaux instruments de protection de ces droits</p>	<p><u>A1.2</u> déterminer les droits fondamentaux et les responsabilités des citoyennes et citoyens du monde en s'appuyant sur des déclarations, des conventions et des institutions</p>
---	--

**Description :** L'enseignant ou l'enseignante raconte une scène avec la participation de la classe pour illustrer certaines réalités mondiales relatives à l'eau et amener les élèves à réfléchir aux concepts liés à l'eau et à l'assainissement, à la pollution de l'eau et au lien entre l'accès à l'eau et les écarts économiques. Il s'agit d'une activité interactive.

**Temps requis :** 30 minutes

**Matériel et préparation :**

- Matériel :
  - *Symbole de l'argent* : des affiches « \$ » vertes (peuvent être fabriquées avec du papier de bricolage de couleur et dessinées à l'aide d'un marqueur d'une autre couleur pour que les autres puissent les voir de loin)
  - *Symbole de l'eau* : 9 verres d'eau ou bouteilles d'eau réutilisables ou gouttes d'eau bleues, fabriqués en papier semi-rigide (vous pouvez également avoir des dessins d'un verre ou d'une gourde d'eau ou d'un robinet – ÉVITER l'eau embouteillée – quelque chose qui peut représenter l'accès à de l'eau potable saine).
  - *Symbole d'assainissement* : 6 rouleaux de papier hygiénique – collés avec du ruban adhésif ou emballés pour éviter que les élèves le déroulent et joue avec le papier (ou des dessins de toilettes ou toute autre représentation de l'assainissement)
- Activité : Lisez le scénario pour garantir que vous comprenez la manière dont fonctionne l'activité et vous familiariser avec le scénario. L'enseignant ou l'enseignante sera responsable de la narration.

L'enseignant ou l'enseignante doit se familiariser avec le scénario (pour en faire la narration) et les statistiques, et préparer des accessoires (carton de couleur ou objets) – ou demander aux élèves de l'aider à préparer les accessoires.

**Stratégie d'enseignement :**

1. Lire le scénario tiré de (Fiche 2.6).
2. Lorsque le scénario est terminé, demander aux élèves de reprendre leur place et de faire le point.
3. Faire le point



- Expliquer que l'activité était une généralisation de la manière dont les richesses sont réparties dans le monde et dans quelle mesure il est facile d'avoir accès à l'eau partout dans le monde. Il est important de comprendre qu'il existe de nombreux autres facteurs qui ont une incidence sur la manière dont cela fonctionne entre les pays, dans un pays et entre différentes collectivités.
  - Demander aux élèves d'échanger ce qu'ils ont appris pendant cette activité, sur l'accès à l'eau, qui a le plus d'argent, l'assainissement, etc.
4. Notes à l'intention du personnel enseignant
- Pendant la narration, plusieurs questions sont posées aux élèves pour susciter une réflexion de base sur les statistiques que vous avez présentées. Vous n'avez pas à passer beaucoup de temps sur chaque question, et les élèves n'ont pas à trouver toutes les meilleures réponses aux questions. Quelques bonnes réponses suffisent avant de poursuivre le scénario.
  - L'activité est une introduction aux facteurs qui ont une incidence sur la capacité des personnes à accéder à des infrastructures de l'eau de bonne qualité. Elle vise à susciter une compréhension générale de certaines de ces questions, des inégalités des richesses et de l'utilisation de l'eau ainsi que des questions mondiales en matière d'eau, liées à l'accès et à l'assainissement, en utilisant une activité statistique, interactive et visuelle.
  - La portion interactive de l'activité vise à illustrer explicitement la manière dont fonctionnent les inégalités relatives à l'argent et à la capacité d'accéder à l'eau.
  - Définition de pays du Sud : environ 133 pays dont l'indice de développement humain se situe sous 0.8. La plupart sont situés dans l'hémisphère Sud.
  - Définition d'eau virtuelle : aussi appelé empreinte aquatique, le contenu d'eau virtuelle d'un produit ou d'un bien est le volume d'eau utilisé dans sa production (pensez aux aliments et aux boissons). L'eau virtuelle est l'eau tirée d'un réseau d'alimentation en eau ou d'un bassin hydrographique et versée dans un autre.

## (Fiche 2.6) Notes à l'intention du personnel enseignant – Le monde à la recherche de l'eau

### Scénario :

- 1) « J'ai besoin de 10 volontaires pour cette activité. »
  - Choisissez 10 personnes et remettez-leur chacune une affiche « Argent » et une affiche « Eau », et alignez-les en avant du groupe; la personne à gauche sera éventuellement celle qui représente les 10 % les plus riches, et la personne à droite représentera éventuellement les 10 % les plus pauvres. Pour ces rôles, vous pouvez choisir des élèves qui n'ont pas de réticence à être le centre d'attention afin d'éviter une gêne.
- 2) « Vous 10 représentez la population mondiale et l'eau utilisée dans le monde. »
- 3) « L'une des réalisations récentes les plus importantes a été la reconnaissance, en juillet 2010, par l'Assemblée générale des Nations Unies, du droit à l'eau et à l'assainissement. L'Assemblée a reconnu le droit pour chaque être humain d'avoir accès à une quantité **suffisante** d'eau pour les usages personnels et domestiques (entre 50 et 100 litres d'eau par personne par jour), qui doit être **sécuritaire, acceptable et abordable** (les coûts pour l'eau ne doivent pas dépasser **3 pour cent** du revenu du ménage) et être **physiquement accessible** (la source d'eau doit se trouver à une distance d'au plus 1 000 mètres de la maison, et le temps de collecte de l'eau ne doit pas dépasser 30 minutes). »
  - Demandez : « Quelle utilisation de l'eau fait-on chaque jour? » (vous trouverez ci-dessous des statistiques que vous pouvez présenter)
    - La toilette utilise entre 6 et 9 litres chaque fois que l'on tire la chasse d'eau
    - La douche utilise entre 3,5 et 7 litres par minute
    - Actuellement, la population canadienne utilise en moyenne 329 litres d'eau par personne, par jour – le deuxième après les États-Unis dans le monde développé, et plus du double que les Européens.
  - « Dans quelle mesure votre vie serait-elle différente si vous deviez passer 30 minutes chaque jour ou plusieurs fois par jour à recueillir de l'eau? » (Faites remarquer que cela toucherait leur capacité d'aller à l'école, et la capacité de leur famille de prendre soin d'autres tâches ou activités ménagères ou quotidiennes.)
- 4) « Voyons maintenant la situation de l'eau et de l'assainissement. Selon les Nations Unies, 748 millions de personnes, ou 11 pour cent de la population mondiale, n'ont pas accès à une source sécuritaire et accessible d'eau potable. – Les 9 premières personnes de la file (à partir de la gauche) peuvent garder leur symbole d'eau. La personne à droite doit se défaire de son symbole d'eau. La personne sans symbole d'eau représente les 11 % (1 sur 10, environ) qui n'ont pas accès à une source fiable d'eau. »
  - « Qu'est-ce qui peut faire que l'eau est non potable? » (Cherchez des réponses telles que : manque d'infrastructure adéquate, faible accessibilité de l'eau, eau polluée, manque d'argent pour construire l'infrastructure, l'eau est trop dispendieuse, etc.)
  - « À quel endroit vivent la plupart des personnes qui n'ont pas accès à de l'eau saine? Dans quelles régions du monde? » (Cherchez des pays d'Afrique, sauf l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord, ainsi que le Yémen, l'Afghanistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc., les régions

les plus pauvres des pays du Sud ou même de nombreuses collectivités des Premières nations au Canada.)

- 5) « Selon l'Organisation mondiale de la Santé, seulement 62 % du monde a des installations sanitaires améliorées (installations qui préviennent le contact humain avec les excréments). – Les 6 premières personnes en file (à partir de la gauche) peuvent prendre un rouleau de papier hygiénique (ou le symbole choisi). Les 4 autres personnes représentent les presque 40 % (4 sur 10) de personnes qui n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées. » Lorsqu'ils ont terminé, vous pouvez ajouter les statistiques suivantes : « Il est également vrai qu'il y a plus de personnes qui ont un téléphone cellulaire qu'une toilette. »
  - « Avez-vous des exemples de conséquences d'un assainissement déficient de l'eau? » (Amenez les élèves à reconnaître que cela augmenterait les répercussions sur la santé et les maladies d'origine hydrique)
  - Après que les élèves ont donné quelques réponses, vous pouvez ajouter : « Plus de 3,4 millions de personnes meurent chaque année de causes liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Près de tous les décès, soit 90 %, surviennent dans les pays en développement. »
- 6) « Mais qui utilise le plus d'eau? Seulement 12 pour cent de la population mondiale utilise environ 85 % de son eau. – Alors, réorganisons l'eau ici pour représenter cette proportion. » – Toutes les personnes de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> personne doivent remettre leur symbole d'eau à la 1<sup>re</sup> personne et toucher les symboles d'eau de la 2<sup>e</sup> ou de la 3<sup>e</sup> personne dans la file – elles doivent partager cette eau. La 10<sup>e</sup> personne (la dernière à droite) n'a toujours pas d'eau.
- 7) « En général, la manière dont vous êtes organisés représente les personnes qui utilisent le plus l'eau et également la facilité avec laquelle les personnes ont accès à l'eau. De nombreuses personnes doivent partager ou rationner leur eau ou se déplacer sur une plus longue distance pour obtenir leur eau. »
- 8) « Pourquoi certaines personnes utilisent-elles plus d'eau que d'autres? » (Amenez-les à parler du mode de vie et de l'utilisation de l'eau, ainsi que des facteurs qui ont une incidence sur l'accès à l'eau, tels que la capacité de payer ou l'accessibilité. Si aucune réponse n'est présentée, demandez : « Quels sont les principaux facteurs qui ont une incidence sur la mesure dans laquelle il est facile ou difficile d'accéder à l'eau? » -- Amenez les élèves à cerner l'accessibilité dans la région, combinée à la demande et à la pression relatives aux ressources hydriques, et la capacité de payer ou l'argent comme étant les deux principaux facteurs. Dans les régions où l'eau est limitée, les collectivités plus pauvres doivent parfois livrer compétition aux sociétés qui peuvent payer plus pour avoir accès à la même source d'eau, ce qui peut causer des problèmes. D'autres facteurs ou réponses ne seront pas nécessairement mauvais.)
- 9) « Quelles parties du monde utilisent le plus d'eau? Qui sont les plus grands consommateurs d'eau? » (Amenez les élèves à reconnaître que l'Amérique du Nord, l'Europe et ce que l'on appelle les pays « développés » utilisent la majeure partie de l'eau, ainsi que de nombreuses grosses industries.)
- 10) Terminez ainsi :
  - « Les 10 % d'adultes les plus riches représentent 85 % du total de la richesse mondiale. En revanche, la moitié de la population mondiale d'adultes les plus pauvres possède à peine 1 % de la richesse mondiale. – Alors, réorganisons la richesse ici pour représenter cette proportion. » – Toutes les personnes de la 4<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> personne doivent remettre leur symbole d'argent (\$) à la 1<sup>re</sup> personne et toucher le symbole d'argent de la 2<sup>e</sup> ou de la 3<sup>e</sup> personne dans la file. Elles doivent partager ce qui reste de l'argent.

- « Où trouve-t-on la majeure partie de l'argent dans le monde? » (Amenez les élèves à reconnaître que l'on trouve la majeure partie de l'argent dans ce que l'on appelle les pays « développés », en Amérique du Nord, en Europe et quelques-unes des personnes les plus riches dans les pays du Sud, ainsi que dans les grandes entreprises.)
- « De quelle manière l'argent que possède une personne ou une collectivité influe-t-il sur sa capacité d'obtenir de l'eau potable dans les pays du Sud ou ce que l'on appelle les pays en développement? » (Amenez les élèves à reconnaître qu'une personne qui a suffisamment d'argent peut se faire creuser un puits, acheter un dispositif de traitement de l'eau, mais dans de nombreux pays, seulement un très petit pourcentage des personnes peuvent le faire elles-mêmes, et cela peut représenter une très grande partie de leur revenu, ce qui signifie qu'elles devraient sacrifier le revenu dont elles ont besoin pour la nourriture, l'éducation, le logement et le transport. Par conséquent, les réseaux de distribution de l'eau qui appartiennent à une collectivité ou les réseaux publics restent la manière la plus rentable et sécuritaire d'avoir accès à l'eau. Dans les endroits où ces réseaux n'existent pas, les personnes qui ont le moins d'argent ont le plus de difficulté à accéder à de l'eau potable.)

## Activité 4 – Réflexion personnelle – Perspectives et conflit

**Objectifs d'apprentissage :** Explorer votre relation avec l'eau, la différence avec celle d'une autre personne et comment cela peut causer un conflit.

### Objectifs du programme d'enseignement (Civisme et citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, 2013)

<p><b>Domaine d'étude A</b> – Prise de conscience civique  <u>A2. Croyances et valeurs démocratiques</u> : analyser l'influence des croyances et des valeurs sur l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté au Canada et dans le monde.</p>	<p><u>A2.1</u> analyser des enjeux civiques locaux, nationaux et mondiaux en tenant compte des croyances et des valeurs démocratiques canadiennes.</p>
<p><b>Domaine d'étude B</b> – Engagement et action civique  <u>B2. Inclusion et participation</u> : déterminer la reconnaissance de divers points de vue, de croyances, de valeurs et de symboles dans sa communauté et au Canada.</p>	<p><u>B2.1</u> analyser les croyances, les valeurs et les points de vue de divers groupes présents dans sa communauté et dans quelle mesure la diversité des perspectives de ses membres y sont valorisées de façon égale.</p>

**Description :** L'activité est conçue de manière à amener les élèves à réfléchir individuellement aux questions plus globales liées à l'eau et à leur vie en mettant sur papier quelques idées. (FACULTATIF : sous forme d'expression artistique).

**Temps requis :** 30-60 minutes

#### Matériel et préparation :

- Matériel :
  - Les élèves ont besoin de papier et d'un stylo, ou de matériel de bricolage/d'artiste, s'ils choisissent de réaliser une représentation visuelle artistique (si l'enseignant ou l'enseignante choisit cette option).
  - Imprimez ou projetez les questions de Fiche 2.7 ou une adaptation de ces questions

#### Stratégie d'enseignement :

1. Remarque : cette activité vise à surveiller la progression de la réflexion d'un élève à l'égard de l'eau et de sa relation avec l'eau.
2. L'enseignant ou l'enseignante expliquera les tâches de l'activité
  - *Activité* –Mettre la réflexion sur papier (alternative : expression artistique - choix de l'élève OU l'enseignant ou l'enseignante, voir la section « facultatif » ci-bas) – La réflexion devrait porter sur certaines (quelques-unes) ou toutes les questions directrices de Fiche 2.7. Distribuer la question ou projeter les questions au tableau, le cas échéant.
    - A. L'élève peut choisir de rédiger une page de texte, où il explore sa relation avec l'eau.
  - *Récapitulation* – Échanger la réflexion avec les camarades de classe (3 options, la classe peut voter ou l'enseignant ou l'enseignante peut décider) -- il est suggéré que l'enseignant ou l'enseignante choisisse une ou deux questions.

- A. Chaque élève fait part de sa réflexion en parlant brièvement de son travail devant la classe
- B. La classe est divisée en petits groupes d'environ 5 personnes, et chaque personne du groupe fait part de sa réflexion à tour de rôle
- C. Quelques volontaires font part de leur travail devant la classe
- FACULTATIF – Expression artistique.
  - A. Utiliser les questions 1, 4, 6 ou 7 et demander aux élèves de faire l'un ou l'autre de ce qui suit :
    - L'élève peut rédiger un poème d'une page, accompagné d'un court texte qui parle du sujet du poème.
    - L'élève peut réaliser une représentation visuelle accompagnée d'une courte réflexion et mise en contexte ou explication. Les élèves doivent être conscients des contraintes de temps (c.-à-d. doit être simple).
  - B. Échanger les résultats avec les camarades de classe (voir la partie 2 ci-dessus)

### (Fiche 2.7) – Questions pour la réflexion personnelle

1. L'eau est-elle importante dans votre vie? Expliquez pourquoi.
2. Donnez quelques raisons pour lesquelles quelqu'un pourrait ne pas être d'accord avec vous ou donnez quelques exemples de désaccords.
3. Connaissez-vous quelqu'un qui obtient son eau d'un puits? Connaissez-vous quelqu'un qui obtient son eau d'un système municipal d'alimentation en eau potable? Connaissez-vous quelqu'un qui habite dans une réserve des Premières nations où il y a un avis d'ébullition de l'eau? Connaissez-vous quelqu'un qui habite dans un autre pays et dans une maison où il ne peut pas boire l'eau du robinet?
4. Quelles parties de votre vie seraient différentes si vous n'aviez pas l'eau courante à la maison?
5. Pourquoi serait-il utile de comprendre la manière dont les gouvernements gèrent l'eau dans votre collectivité?
6. Donnez un exemple ou imaginez une situation où deux personnes entrent en conflit en raison de l'eau. Expliquez qui sont les acteurs (les personnes touchées), quel est le conflit et les résultats possibles.
7. Donnez un exemple ou imaginez une situation où une entreprise et une collectivité entrent en conflit en raison de l'eau. Expliquez qui sont les acteurs (les personnes touchées), quel est le conflit et les résultats possibles.

## Activité 5 – Gérer les conflits

**Objectifs d'apprentissage :** Explorer la manière dont nous gérons individuellement les conflits interpersonnels et la manière dont nous gérons les conflits collectivement dans notre société.

### Objectifs du programme d'enseignement (Civisme et citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, 2013)

<p><b>Domaine d'étude B</b> – Engagement et action civique</p> <p><b>B2. Inclusion et participation :</b> déterminer la reconnaissance de divers points de vue, de croyances, de valeurs et de symboles dans sa communauté et au Canada.</p>	<p><b>B2.1</b> analyser les croyances, les valeurs et les points de vue de divers groupes présents dans sa communauté et dans quelle mesure la diversité des perspectives de ses membres y sont valorisées de façon égale.</p>
--	--

**Description :** Cette activité utilise des scénarios simplifiés pour amener les élèves à mettre en scène diverses manières dont les personnes réagissent à certains scénarios. Les élèves réfléchiront également aux divers moyens utilisés par les personnes pour régler les conflits et les différences dans notre société, et ils en discuteront.

**Temps requis :** 30-60 minutes

#### Matériel et préparation :

- **Matériel :**
  - Imprimez ou projetez les scénarios de [Fiche 2.8](#), une adaptation de ces questions ou de nouvelles questions.
- **Activité :**
  - Choisissez la manière de réaliser l'activité soit en jumelant les élèves, soit en demandant à des volontaires de jouer devant la classe (voir ci-dessous).
  - L'enseignant ou l'enseignante lit les questions d'orientation et se familiarise avec l'activité pour mieux animer la discussion.

#### Stratégie d'enseignement :

1. Trois options pour l'activité
  - a. *Option 1* – Jumelez deux élèves. Demandez-leur de se tenir l'un en face de l'autre. Demandez aux élèves de jouer le premier scénario pendant 2 minutes, puis demandez aux élèves de renverser les rôles et de rejouer le scénario. Prenez un moment pour donner à la classe l'occasion de donner ses impressions (voir ci-dessous pour des exemples de questions directrices pour le personnel enseignant). Puis, faites la même chose pour les scénarios 2 et 3. Entre chaque série de 4 minutes, discutez de la manière dont chaque participant se sentait, et de la manière dont la situation est le point de départ du type d'interaction qu'auront les élèves. (Voir Fiche 2.9 pour les questions directrices pour le personnel enseignant)
  - b. *Option 2* – Demandez à deux élèves volontaires de jouer le scénario pendant environ 2 minutes, puis demandez-leur de renverser les rôles pour le même scénario. Demandez à la classe de discuter de ce qu'elle a vu (voir Fiche 2.9 pour obtenir des questions



directrices à l'intention du personnel enseignant). Faites la même chose pour les scénarios 2 et 3.

- c. *Option 3* – Demandez à deux élèves volontaires de jouer le scénario pendant environ 1 ou 2 minutes. Permettez à d'autres élèves de remplacer l'un des volontaires afin d'offrir d'autres arguments ou approches. Lorsqu'il n'y a plus d'autres élèves qui veulent intervenir, ou après 5 à 10 minutes, interrompez le scénario et demandez à l'ensemble de la classe de discuter de ce qu'elle a vu (voir Fiche 2.9 pour obtenir des questions directrices à l'intention du personnel enseignant). Faites la même chose pour les scénarios 2 et 3.
  - d. REMARQUES :
    - i. Lorsque vous montrez les questions, demandez aux élèves s'ils ont des questions pour clarifier certains mots ou rôles avant de leur demander de jouer le scénario.
    - ii. Aussi, n'oubliez pas qu'il s'agit surtout d'improvisation, et que ce ne doit pas être complètement factuel ou réaliste. Cette activité vise à amener les élèves à incarner une position qui n'existe peut-être pas et choisir une approche pour interagir avec une autre personne.
2. Courte discussion en groupe sur les types de règlement de conflits et les facteurs qui ont une incidence sur la manière dont nous réglons les conflits.
    - a. Processus :
      - i. En grand groupe, l'enseignant ou l'enseignante pose une question, puis demande aux élèves de donner des idées que vous écrivez au tableau au fur et à mesure. Discutez de certaines des réponses (voir les questions d'orientation pour la discussion en groupe). Lorsque vous avez terminé (5 à 10 minutes max), passez à la question suivante.

## (Fiche 2.8) – Courts scénarios

### **SCÉNARIO n° 1 – Contamination de l'eau de puits**

#### ÉLÈVE n° 1

L'élève est un agriculteur convaincu que l'eau de son puits a été contaminée par un dépotoir à proximité. L'agriculteur souhaite ardemment que les personnes responsables soient punies et obtenir réparation complète pour le fait que sa famille, de même que les animaux de sa ferme, est malade.

*POSITION* : intransigeant, fâché

#### ÉLÈVE n° 2

L'élève est un politicien qui n'est pas convaincu que le dépotoir est responsable, et il ne veut pas le confirmer avant d'obtenir des preuves plus scientifiques et des preuves médicales que tout est lié. Il ne veut pas que le Ville dépense trop d'argent, mais il est prêt à faire de petits compromis.

*POSITION* : recherche de compromis, dans certaines limites

#### Mise en situation :

Le politicien va rencontrer l'agriculteur chez lui et essaie de le rassurer lui et sa famille, et tente de trouver une solution.

## **SCÉNARIO n° 2 – Un groupe de citoyens demande à la municipalité d'en faire plus pour protéger la rivière**

### **ÉLÈVE n° 1**

L'élève est représentant d'un groupe environnementaliste. Le groupe a des demandes claires d'amener la municipalité à mieux protéger la rivière, mais ils sont prêts à faire des compromis. La position personnelle du représentant est légèrement différente, et il ne croit pas qu'ils devraient faire de compromis à l'égard de cette position, et il demande un investissement et un engagement concrets de la municipalité à l'égard de la protection de la rivière. Il est chargé de représenter le groupe, mais il est de toute évidence en conflit d'intérêts...

*POSITION* : recherche de compromis, mais avec une position personnelle contradictoire

### **ÉLÈVE n° 2**

L'élève est conseiller municipal. Le conseiller veut être rassurant et optimiste, mais il n'est pas prêt à investir de l'argent dans ce projet à l'heure actuelle. Il veut quand même bien paraître parce qu'il veut être réélu. Il espère s'en sortir avec de belles paroles et amener le groupe à faire tout le travail.

*POSITION* : Ferme, mais amical

### **Mise en situation :**

Une rencontre se tient au bureau du politicien pour discuter de ce que veut le groupe.

## **SCÉNARIO n° 3 – Une forêt et ses ruisseaux sont menacés par un ensemble résidentiel**

### ÉLÈVE n° 1

L'élève est représentant d'un groupe de résidents/environnementaliste, qui veut protéger une forêt à proximité, qu'ils utilisent depuis des générations. De nombreux membres du groupe y passent beaucoup de temps pour les loisirs, renouer avec la nature, recueillir des plantes pour le thé, observer la faune, etc. Ils sont intransigeants à l'égard du fait qu'il ne devrait y avoir aucun aménagement dans cette forêt vierge et biodiversifiée.

*POSITION* : intransigeant

### ÉLÈVE n° 2

L'élève est promoteur principal, président d'une entreprise d'ensemble résidentiel. Il est convaincu que ce projet est ce qu'il y a de mieux pour ce quartier, et que le progrès ne devrait pas être arrêté par ces protestataires. Il a récemment acquis tout le terrain, et il a fait preuve de la diligence nécessaire à l'égard de l'évaluation environnementale. Il a le droit d'exploiter son terrain.

*POSITION* : intransigeant

### Mise en situation :

Un groupe environnementaliste manifestait assez calmement à l'extérieur du bureau du promoteur, et le président de l'entreprise invite un représentant à entrer dans le bureau et à discuter de ce que veut le groupe.

## **(Fiche 2.9) – Questions directrices pour les scénarios (personnel enseignant)**

*Questions directrices* - Éléments à mettre en évidence pendant la discussion (s'ils n'ont pas été mentionnés)

- Était-ce difficile d'incarner les positions de ces personnages? Pourquoi?
- Leur idée était-elle arrêtée au début de l'interaction?
- Le conflit a-t-il été réglé?
- Le conflit est-il survenu avant, pendant ou après le scénario?
- Le lieu de la rencontre donne le ton à l'échange
- La position personnelle contre la position du groupe (pour certains d'entre eux)

Autres remarques et conseils :

- Éviter de discuter du contenu; mettez l'accent sur l'approche.
- Laisser les élèves utiliser leur imagination pour sortir des sentiers battus et improviser.

(Fiche 2.10) - Questions d'activité pour la discussion de groupe sur le règlement des conflits

1. Quels facteurs peuvent avoir une incidence sur la manière dont on gère le conflit et les différences?
2. Quelles sont les différentes méthodes que nous utilisons dans notre société pour régler ou gérer les conflits ou les différences? (individus, groupes, institutions telles que les pays, le gouvernement ou les sociétés)

## **(Fiche 2.11) – Questions directrices pour la discussion sur la résolution de conflit (personnel enseignant)**

Conseils à l'intention du personnel enseignant pour aider les élèves à répondre aux questions de Fiche 2.10.

### 1- Facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la manière dont on gère le conflit

- La mesure dans laquelle nous sommes ouverts aux perspectives et aux expériences vécues de l'autre
- La mesure dans laquelle nous sommes ouverts à faire un compromis
- Le privilège et l'expérience vécue, ou le désir de les maintenir
- Tempérament
- Patience
- Processus décisionnels et mécanismes de résolution de conflit
- Valeurs, idéologie et priorités (compassion, amour, avarice, haine, etc.)
- Menaces perçues ou réelles
- Questions individuelles/personnelles contre questions collectives
- Véracité des faits

### 2- Méthodes pour gérer le conflit (elles ne sont pas nécessairement toutes efficaces ou positives)

- Diplomatie
- Actions
- Compromis
- Discussion/clarification/communication
- Intimidation ou manipulation
- Violence/guerre (imposer un plan ou une autorité à une autre personne ou d'autres collectivités)
- Exclusion sociale ou marginalisation (messages haineux, ignorer quelqu'un, exclusion de certaines situations, etc.)
- Vote
- Guérison collective (lorsqu'on vit un traumatisme commun ou une situation commune, par exemple)

Remarque : ces listes ne sont pas exhaustives.